

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses

Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses

Band: - (1958)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il en faut vendre des billets pour réaliser 348,9 millions de francs de recettes en service des voyageurs!

Résultats financiers et comptes



I. Recettes de transport

Les recettes de transport ont évolué de la manière suivante depuis 1956:

	1956 Millions de francs	%	1957 Millions de francs	%	1958 Millions de francs	%
Service des voyageurs	326,6	40,2	342,4	39,8	348,9	42,0
Service global des marchandises:						
Bagages et colis express	30,2	3,7	30,8	3,6	33,3	4,0
Transports postaux	30,7	3,8	31,6	3,7	32,2	3,9
Animaux	6,8	0,8	6,7	0,8	6,1	0,7
Marchandises	418,7	51,5	448,5	52,1	410,3	49,4
Total du service global des marchandises	486,4	59,8	517,6	60,2	481,9	58,0
Recettes de transport	813,0	100,0	860,0	100,0	830,8	100,0

Les recettes du service des voyageurs ont encore progressé. Mais par rapport à l'année précédente, l'augmentation de 6,5 millions de francs, ou 1,9%, est relativement minime; elle concerne de surcroît les six premiers mois de l'année. Le trafic a cessé de se développer au cours du second semestre, en raison du ralentissement des affaires et de l'accroissement ininterrompu du nombre des automobiles. Les recettes ont marché de pair avec le volume du trafic; elles ont même augmenté dans une mesure un peu plus forte que le nombre des voyageurs (+ 1,0%). Comparativement à celles de l'année précédente, elles se répartissent comme il suit entre les divers groupes de trafic:

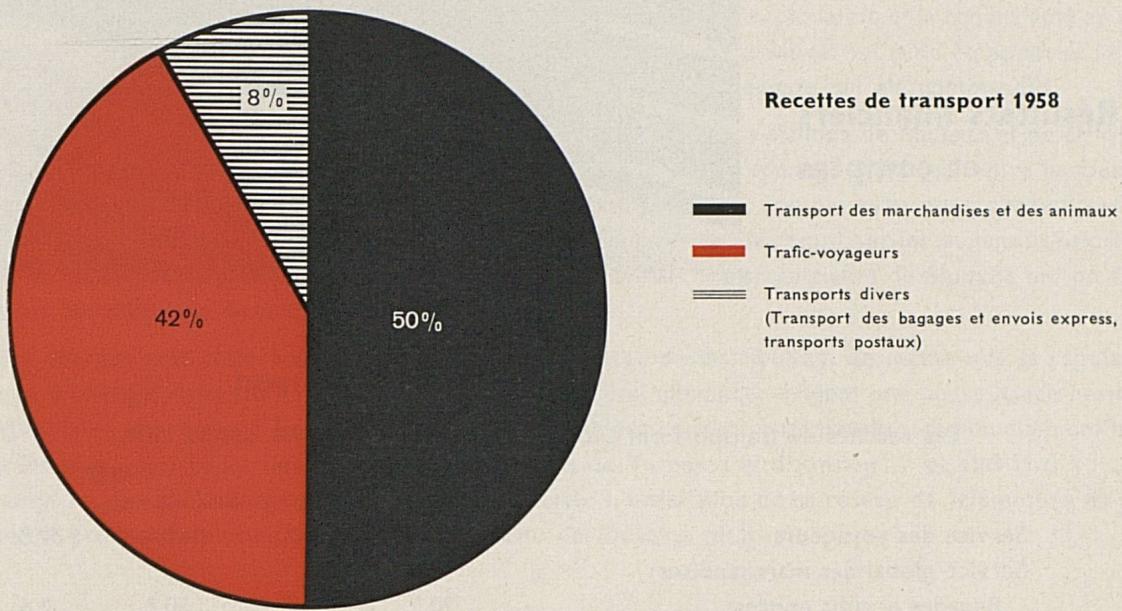
	1957 Millions de francs	%	1958 Millions de francs	%
Voyageurs isolés	238,3	69,6	239,9	68,8
Voyageurs en groupe	24,6	7,2	27,4	7,8
Abonnés	66,3	19,4	66,7	19,1
Autres trafics	13,2	3,8	14,9	4,3
Total	342,4	100,0	348,9	100,0

Les recettes du service des bagages et des colis express sont sensiblement plus élevées qu'en 1957; elles ont en effet augmenté de 2,5 millions de francs, ou 8,1%. Depuis 1948, elles se sont accrues de 64%. Au cours de ces dernières années, aucun autre trafic ne s'est développé aussi fortement que celui des bagages et des colis express. Malheureusement, il s'agit là de transports qui exigent un gros travail et dont les recettes sont loin de compenser les frais.

Les recettes provenant des transports postaux ont progressé à peu près dans la même proportion que les années précédentes. Par rapport à 1957, l'augmentation a été de 0,6 million de francs, ou 1,9%.

Le trafic des animaux, qui est tout à la fois peu important et stationnaire depuis trente ans, a subi une diminution relativement forte de 0,6 million de francs, ou 9%, comparativement à l'année précédente.

Le recul est sensible dans le service des marchandises, dont les recettes sont tombées de 38,2 millions de francs, ou 8,5%, par rapport à 1957. Elles ne sont pourtant inférieures que de 8,4 millions de francs au chiffre, favorable, de 1956; elles demeurent donc encore très élevées. La diminution concerne en premier lieu le trafic, lucratif, des wagons complets, en raison du recul du trafic d'importation et de transit. Le trafic de détail, qui lui, est déficitaire, a été touché dans une moindre mesure. Les recettes moyennes par tonne transportée ont été inférieures au chiffre de l'année précédente.



Le total des recettes de transport a été inférieur de 29,2 millions de francs, ou 3,4%, au chiffre record de l'année précédente; il dépasse cependant encore de 17,8 millions de francs les recettes de l'année 1956, qui étaient considérées comme satisfaisantes. Ainsi que nous le montrerons encore, l'équilibre financier des Chemins de fer fédéraux est compromis plutôt par l'augmentation des charges que par le recul des recettes.

Des indications sur le volume des transports figurent à la page 1.

II. Aperçu général

1. Compte de résultats

Le compte de résultats, comprenant le compte d'exploitation et le compte de profits et pertes, se présente pour l'essentiel comme il suit, par rapport à l'année précédente:

	1957	1958	Différence
	Millions de francs		
Recettes du trafic-voyageurs	348,4	348,9	+ 6,5
Recettes totales du trafic-marchandises	517,6	481,9	- 35,7
Total des recettes de transport	860	830,8	- 29,2
Divers produits d'exploitation	76,4	80,4	+ 4
Total des produits d'exploitation	936,4	911,2	- 25,2
Charges d'exploitation	668,8	698,8	+ 30
Excédent d'exploitation	267,6	212,4	- 55,2
Charges nettes du compte de profits et pertes	192,6	195,7	+ 3,1
Excédent des produits	75	16,7	- 58,3
Amortissements extraordinaire sur les réserves de matériel	5	5	-
Réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route	6	-	- 6
Réserve générale de construction	40	3	- 37
Bénéfice net de l'exercice	24	8,7	- 15,3

	1957	1958	Différence
	Millions de francs		
Solde actif de l'année précédente	1,2	1,2	—
Versement à la réserve légale	8	8	—
Intérêts du capital de dotation	16	—	— 16
Solde actif à disposition de l'Assemblée fédérale	1,2	1,9	+ 0,7

Le compte de résultats de 1958 est essentiellement caractérisé par le fait que les *recettes de transport* ont diminué (— 29,2 millions de francs), alors que les *charges d'exploitation* ont continué à augmenter (+ 30 millions de francs). Compte tenu de l'amélioration de 4 millions de francs des différents produits d'exploitation, l'*excédent d'exploitation* est de 55,2 millions de francs inférieur au chiffre de l'année précédente.

La *charge nette du compte de profits et pertes*, 195,7 millions de francs, représente la différence entre les charges ordinaires, 222,8 millions de francs (amortissements des immobilisations, frais de capitaux, versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours, allocations de renchérissement aux pensionnaires, etc.), et les produits ordinaires, 27,1 millions de francs (amortissements et intérêts internes, produit brut des terrains achetés en vue d'extensions futures, produit des participations et des valeurs réalisables et disponibles, etc.). La différence en plus provient essentiellement de l'augmentation des allocations de renchérissement aux pensionnaires.

L'*excédent des produits*, 16,7 millions de francs, accuse une diminution de 58,3 millions de francs par rapport à l'année précédente. Eu égard à la baisse des prix intervenue depuis le jour où le bilan a été arrêté, cet excédent sera affecté pour un montant de 5 millions de francs à l'amortissement des stocks de matériel opéré par mesure de prévoyance. Trois autres millions seront versés à la réserve générale de construction; ils sont destinés à l'achat d'un ensemble électronique de gestion.

Après l'amortissement, opéré par mesure de prévoyance, sur les stocks de matériel et le versement à la réserve de construction, nous enregistrons un *bénéfice net* de 8,7 millions de francs. Sur ce chiffre, nous avons versé 8 millions de francs à la réserve légale, qui est ainsi portée à 64 millions de francs. Le solde, 0,7 million de francs, et celui de l'année précédente, 1,2 million de francs, donnent ensemble un solde actif de 1,9 million de francs, que nous tenons à la disposition de l'Assemblée fédérale. Nous proposons de le reporter à compte nouveau. Les résultats annuels ne permettent malheureusement pas de verser un intérêt sur le capital de dotation.

Après une période de six ans (1949-1954) pendant laquelle nous n'avons pu verser un intérêt sur le capital de dotation, nous avons, de 1955 à 1957 — c'est-à-dire durant trois années consécutives —, renté ce capital au taux de 4 %. A présent, la série des bonnes années est de nouveau interrompue. Une comparaison entre le résultat de l'exercice de 1955, qui a été le meilleur de tous, et celui de l'année 1958 montre l'ampleur et les causes de l'aggravation du compte de résultats:

	1955	1958	Différence
	Millions de francs		
Total des produits	851,1	922,9	+ 71,8
Total des charges:			
Charges pour le personnel	463,3	541,9	+ 78,6
Autres charges	297,8	364,3	+ 66,5
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	Total	761,1	906,2
Excédent des produits	90	16,7	— 73,3

Le fort recul de l'*excédent des produits* enregistré au cours de ces trois dernières années est dû à l'*augmentation des charges* (+ 19,1 %), qui a été de loin supérieure à l'accroissement des produits (+ 8,4 %). Les *recettes* n'ont pas tenu le rythme des *frais*.

Depuis 1951, les charges ne font que progresser d'une année à l'autre. Elles ont encore continué d'augmenter au début de 1959, surtout par suite de la révision de la loi sur le statut des fonctionnaires et de l'octroi d'allocations de renchérissement plus élevées. L'*effectif du personnel* ne s'est néanmoins pas sensiblement modifié. La réduction de la durée du travail du personnel de l'exploitation, qui entrera en vigueur le 1^{er} juin 1959, entraînera un nouvel accroissement des charges. Les produits ont aussi augmenté depuis 1951, parfois même plus fortement que les charges. Le mouvement ascensionnel s'est toutefois arrêté durant l'exercice, et c'est ainsi que pour la première fois depuis 1949, le compte de résultats pour 1958 est à nouveau moins favorable du côté tant des *recettes* que des *dépenses*. L'aggravation ne réside toutefois pas tant dans le recul

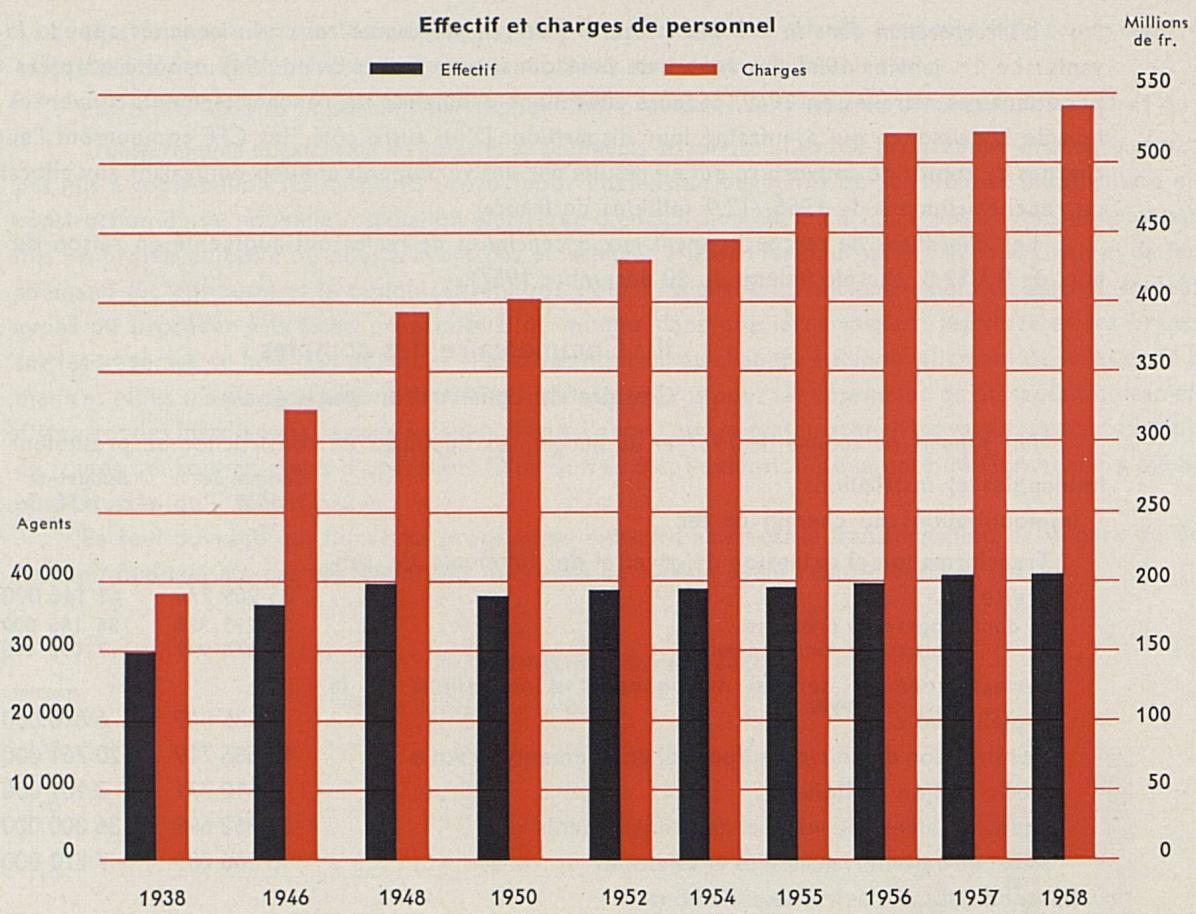
des recettes de transport que dans l'accroissement des dépenses, sans compter que les autres moyens de transport font au rail une concurrence toujours plus forte.

Voilà qui montre à quel point il est nécessaire non seulement de relever les tarifs des voyageurs, des bagages et des colis express, mais aussi d'obtenir dès que possible une indemnité pour les charges extraferroviaires et les prestations fournies en faveur de l'économie générale.

2. Charges pour le personnel

Les charges pour le personnel constituent de loin la dépense la plus lourde des Chemins de fer fédéraux. Pour cette raison, nous les commentons spécialement et globalement ci-après, sans nous préoccuper du compte (compte d'exploitation, compte de construction, comptes de magasin, etc.) à la charge duquel le personnel a travaillé. Par rapport à l'année précédente et au budget, elles se décomposent comme il suit:

	Compte de 1957 fr.	Budget de 1958 fr.	Compte de 1958 fr.
Traitements et salaires	335 220 000	338 415 400	341 738 497
Allocations de renchérissement	32 039 467	31 493 600	42 169 012
	367 259 467	369 909 000	383 907 509
Indemnités de résidence	10 649 531	10 569 200	10 795 504
Allocations et suppléments pour enfants	12 082 237	11 834 400	12 677 220
Autres éléments des traitements et salaires	1 952 052	1 891 200	1 975 386
Total des traitements et salaires, y compris les éléments qui s'y rapportent.	391 943 287	394 203 800	409 355 619
Allocations supplémentaires du personnel roulant	10 494 284	10 529 900	10 638 068
Indemnités de service de nuit.	7 594 229	7 436 600	7 781 211
Indemnités de voyage de service et de déplacement	5 094 139	5 076 600	5 400 619
Indemnités diverses	2 410 464	1 992 300	2 370 976
Uniformes	5 362 219	4 815 700	4 681 076
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS).	24 197 486	24 254 300	24 869 350
Versement unique à la CPS pour l'augmentation du gain assuré	3 674 000	4 500 000	4 121 700
Contributions à l'AVS	7 755 615	7 855 200	8 094 287
Assurance-accidents	8 663 824	7 759 000	8 556 744
Autres dépenses pour le personnel	499 674	522 600	702 830
	467 689 221	468 946 000	486 572 480
Participations de tiers et du personnel aux dépenses du personnel	—4 432 974	—4 373 300	—5 238 026
Dépenses pour le propre personnel	463 256 247	464 572 700	481 334 454
Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	13 258 346	10 074 400	12 326 764
	476 514 593	474 647 100	493 661 218
Dépenses à la charge du compte de profits et pertes:			
Versements complémentaires à la CPS destinés à couvrir l'intérêt du déficit de la réserve mathématique et la garantie de l'intérêt.	24 748 636	23 956 000	24 350 557
Incorporation dans la CPS des allocations de renchérissement aux pensionnaires.	12 900 000	12 900 000	12 900 000
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	8 223 993	7 900 000	11 027 895
Total des charges pour le personnel	522 387 222	519 403 100	541 939 670



Les différences par rapport au compte 1957 et au budget 1958 découlent des facteurs énumérés ci-après:

Différence en millions
de francs par rapport au
compte 1957 budget 1958

Augmentation de l'effectif du propre personnel	+ 5,1	+ 4,8
Accroissement de la rétribution moyenne	+ 3,5	-
Allocations de renchérissement		
— Augmentation des allocations de renchérissement au personnel actif de 9 à 12% et du minimum garanti de 720 à 960 francs pour les mariés et de 630 à 840 francs pour les célibataires, selon arrêté fédéral du 20 décembre 1957	+ 9,9	+ 10,8
— Augmentation des allocations de renchérissement aux pensionnaires de 9 à 12% selon le même arrêté	+ 2,6	+ 2,8
— Augmentation des allocations de renchérissement ou octroi d'allocations transitoires s'ajoutant aux allocations supplémentaires du personnel roulant, aux indemnités de service de nuit, de voyage de service, de déplacement et à d'autres indemnités	+ 0,8	+ 0,8
Modification de l'effectif des ouvriers d'entrepreneur et octroi à ceux-ci d'augmentations de salaire	- 1,0	+ 2,1
Divers	- 1,3	+ 1,2
	<hr/>	<hr/>
	+ 19,6	+ 22,5

L'article «*participation de tiers et du personnel aux dépenses du personnel*» comprend les indemnités de chômage et rentes de la CNAL, ainsi que de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire, la participation du personnel aux primes de l'assurance contre les accidents non professionnels et autres montants.

Les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours représentent les intérêts (21,0 millions de francs) à servir par les Chemins de fer fédéraux sur le déficit de la réserve mathématique, ainsi que la différence (3,3 millions de francs) entre l'intérêt effectif et l'intérêt de 4%, garanti par les statuts, sur les avoirs de la caisse que gèrent les Chemins de fer fédéraux.

L'incorporation dans la CPS des allocations de renchérissement aux pensionnaires appelle la remarque suivante: Le 1^{er} janvier 1957, les rentes de pensionnaires retraités avant 1949 ont été adaptées aux rentes des pensionnaires retraités en 1949, et leurs allocations ordinaires de renchérissement, converties en une prestation de la caisse, ce qui a entraîné leur disparition. D'un autre côté, les CFF compensent l'augmentation des charges du capital de couverture qui en résulte par des versements annuels équivalant aux allocations ordinaires de renchérissement de 1956 (12,9 millions de francs).

Les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes ont augmenté en raison du relèvement du taux de 9 à 12 % (arrêté fédéral du 20 décembre 1957).

III. Commentaire des comptes

1. Compte de construction (Pages 64/65)

Par rapport au compte de 1957 et au budget, les dépenses de construction se présentent comme il suit:

	Compte de 1957 fr.	Budget de 1958 fr.	Compte de 1958 fr.	
Immeubles et installations				
Immobilisations du chemin de fer				
Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	35 969 274	41 146 000	42 175 135	
dont programme ordinaire	34 295 335	34 146 000	37 051 035	
programme extraordinaire	1 673 939	7 000 000	5 124 100	
Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	5 435 849	6 670 000	6 653 388	
Construction de nouvelles lignes et doublements de voies	16 686 719	20 761 000	14 564 895	
Electrification de lignes	2 410 771	3 102 000	2 955 297	
Renouvellement de voies et de branchements	39 852 698	36 300 000	40 581 075	
Achat de mobilier, machines et ustensiles	6 006 285	7 273 000	6 186 834	
Immobilisations d'autres exploitations				
Usines électriques	7 522 035	7 000 000	8 459 276	
Ateliers	8 309 029	8 000 000	9 449 705	
Véhicules				
Véhicules moteurs				
dont programme ordinaire	36 330 432	35 078 000	29 658 573	
programme extraordinaire	27 284 671	21 078 000	14 967 478	
9 045 761		14 000 000	14 691 095	
Voitures et fourgons				
.	23 076 100	31 692 000	33 224 046	
Wagons à marchandises et de service				
dont programme ordinaire	26 286 497	31 690 000	35 030 188	
programme extraordinaire	6 121 572	5 690 000	10 728 731	
20 164 925		26 000 000	24 301 457	
Bateaux				
.	452 645	1 366 000	1 863 488	
Imprévu				
.	—	3 500 000	—	
	208 338 334	233 578 000	230 801 900	
Prélèvement sur la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route				
.	—1 000 000	—	—1 500 000	
	Total	207 338 334	233 578 000	229 301 900
.	dont programme ordinaire	176 453 709	186 578 000	185 185 248
.	programme extraordinaire	30 884 625	47 000 000	44 116 652

Dans le programme extraordinaire sont rassemblées les constructions et acquisitions qui peuvent être financées grâce à l'augmentation des dettes à intérêt fixe (arrêté fédéral du 14 décembre 1956). Ce programme comprend l'acquisition de véhicules moteurs électriques et diesel en remplacement de locomotives à vapeur (140 millions de francs), l'accroissement du parc des wagons (110 millions), l'agrandissement de la gare de Berne (60 millions) et la première étape d'extension des gares de Zurich et Bâle (190 millions), ce qui fait au total 500 millions de francs.

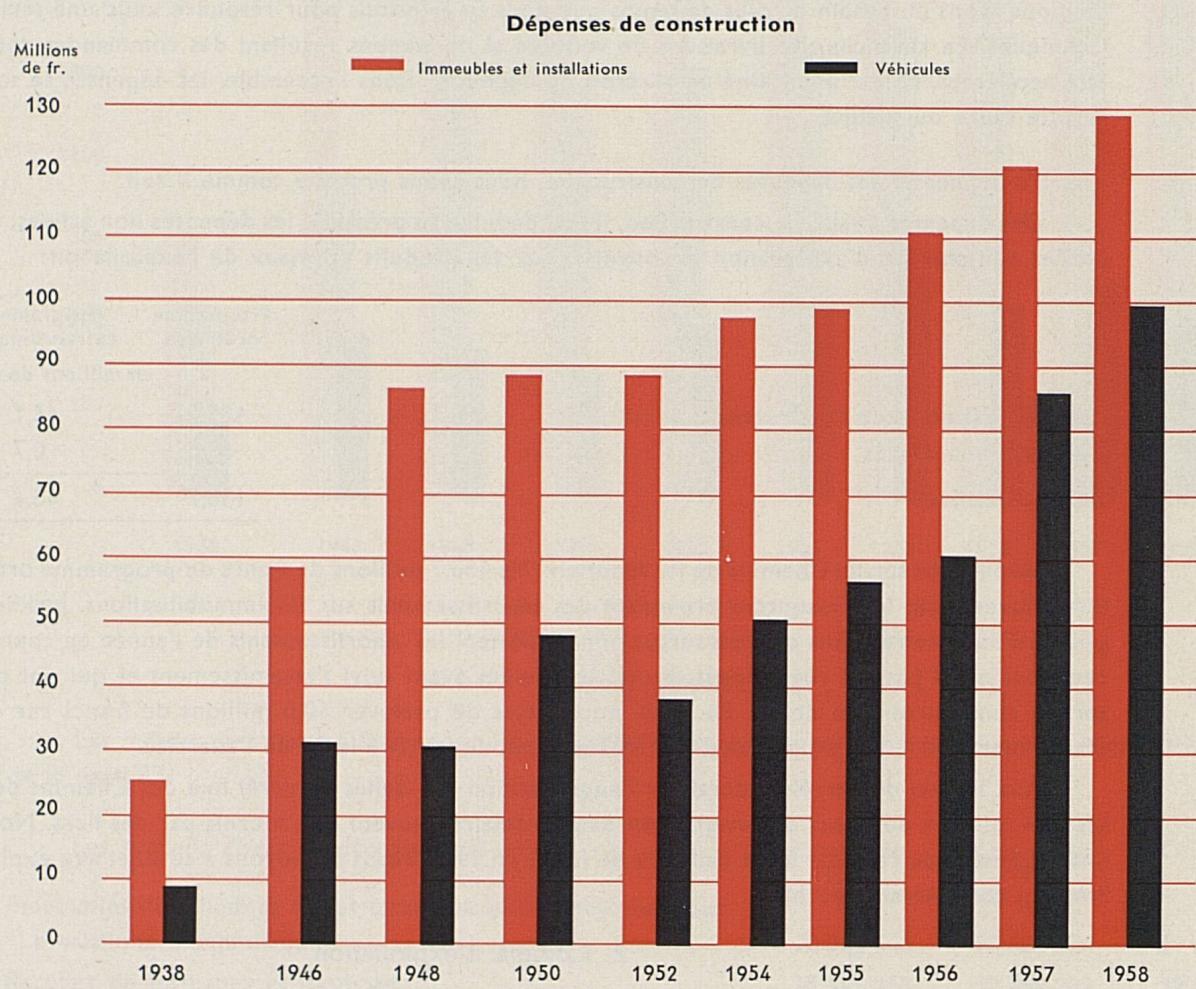
Les dépenses effectives dépassent de 22 millions de francs celles de 1957, tout en demeurant de 4,3 millions de francs inférieures aux prévisions budgétaires, savoir 1,4 million pour le programme ordinaire et 2,9 millions pour le programme extraordinaire. Cette différence provient principalement de ce que quelques grands travaux n'ont pas pu être commencés selon le programme, soit que les projets n'aient pas encore été mis au net, soit que les tractations avec les cantons et communes en cause n'aient pas pu être menées à chef.

Une fois ces obstacles écartés, tout porte à croire que les retards pourront être rapidement rattrapés et que les dépenses s'accroîtront alors des montants non dépensés maintenant.

Les écarts les plus importants par rapport aux prévisions sont motivés ci-après, par chapitres du budget:

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service : Dans le programme ordinaire, nous n'avons pas mis à contribution les montants prévus pour l'extension des gares de Schaffhouse et Effretikon et pour la construction d'une nouvelle installation électrique d'enclenchement à Zurich. Nous n'avons en effet pas encore mis les projets au point ou nous n'avons pas pu achever à temps les pourparlers avec le Chemin de fer fédéral allemand (Schaffhouse) et le canton (Effretikon). Pour l'installation d'enclenchement de Zurich, toutefois, nous avons dû procéder à la tâche préparatoire de monter dans une large mesure les voies et les branchements sur les traverses de bois. Les dépenses y relatives figurent au chapitre «Renouvellement de voies et de branchements». Nous n'avons pas encore utilisé les montants prévus pour la suppression de passages à niveau et l'agrandissement des installations de gare à Baden. Il faut d'abord que le canton achève les vastes travaux de déplacement de routes qui sont en cours d'opération. D'un autre côté, l'extension de la gare de Göschenen a été beaucoup plus poussée qu'il n'était prévu.

Le seul ouvrage qui figure au programme extraordinaire est la transformation de la gare de Berne. Le montant budgétaire n'a pas été atteint, les difficultés du terrain ayant retardé certains travaux.



Construction de nouvelles lignes et doublements de voies : Si nous sommes restés notamment en deçà des dépenses prévues, c'est surtout que, pour diverses raisons, nous avons dû ajourner les travaux sur les lignes Tüscherz-Bienne, Bâle CFF-Bâle gare badoise (ligne de raccordement) et Zurich-Meilen-Rapperswil.

Electrification de lignes : Dans l'ensemble, les dépenses se sont maintenues dans le cadre du budget. Aux dépenses en moins pour le parcours Oberglatt-Niederweningen, qui découlent de l'ajournement de la mise en chantier, font face des dépenses en plus pour l'électrification du côté ouest de la gare aux voyageurs de Bâle.

Renouvellement de voies et de branchements: L'accroissement des dépenses provient des travaux précédés aux voies et aux branchements en gare de Zurich, qui préludent à la construction de la nouvelle installation d'enclenchement de Zurich. Le programme de renouvellement qui est exécuté reste d'ailleurs dans le cadre du budget.

Acquisition de mobilier, machines et ustensiles: Les dépenses en moins s'expliquent par l'ajournement de l'achat de grands containers pour le trafic des marchandises. Il convient de voir tout d'abord comment l'acquisition de 200 wagons à benne levante-basculante influera sur les demandes de grands containers.

Immobilisations des usines électriques et des ateliers: Au chapitre des usines électriques, des difficultés imprévues survenues dans la construction de la galerie d'aménée de l'Unteralpreuss dans le lac Ritom ont entraîné un surcroît de dépenses. Si le montant prévu pour les ateliers a été dépassé, c'est que les travaux de construction des nouveaux ateliers de superstructure d'Hägendorf ont été activés.

Suppression de passages à niveau: Les sommes affectées à ces travaux ne sont pas mentionnées séparément; elles sont comprises dans les chapitres correspondants du compte de construction. Un montant de 1,6 million de francs a été dépensé à ce titre. De plus, nous avons consacré 400 000 francs à l'amélioration des installations de sécurité aux passages à niveau existants.

Véhicules: Les montants dépensés pour les véhicules moteurs sont restés sensiblement inférieurs aux prévisions budgétaires. Les commandes envisagées pour 1958 n'ont pu être adjugées qu'au début de 1959, car nous avons eu besoin de plus de temps que nous ne pensions pour résoudre toute une série de questions techniques. En revanche, les livraisons de voitures et de wagons résultant des commandes courantes ont pu être accélérées, ce qui a entraîné un surcroît de dépenses. Dans l'ensemble, les dépenses se sont maintenues dans le cadre du budget.

Pour financer les dépenses de construction, nous avons procédé comme il suit:

Des dépenses totales de construction, il faut déduire au préalable les dépenses non actives, qui sont incorporées aux charges d'exploitation et couvertes par les produits normaux de l'exploitation:

	Programme ordinaire	Programme extraordinaire	Total
en millions de francs			
Total des dépenses de construction	185,2	44,1	229,3
Dépenses non actives	31,5	0,7	32,2
Dépenses actives	153,7	43,4	197,1

Selon la loi sur les Chemins de fer fédéraux, les 153,7 millions de francs du programme ordinaire doivent être couverts par les ressources provenant des amortissements sur les immobilisations. Juridiquement, nous pouvons faire entrer dans ces ressources non seulement les amortissements de l'année en cours, mais encore ceux qui n'ont pas été réemployés durant les années ayant suivi l'assainissement et qui ont provisoirement servi à rembourser des dettes. En 1958, nous avons dû prélever 40,0 millions de francs sur cette «réserve d'amortissement», qui était encore de 156,3 millions de francs à la fin de l'exercice.

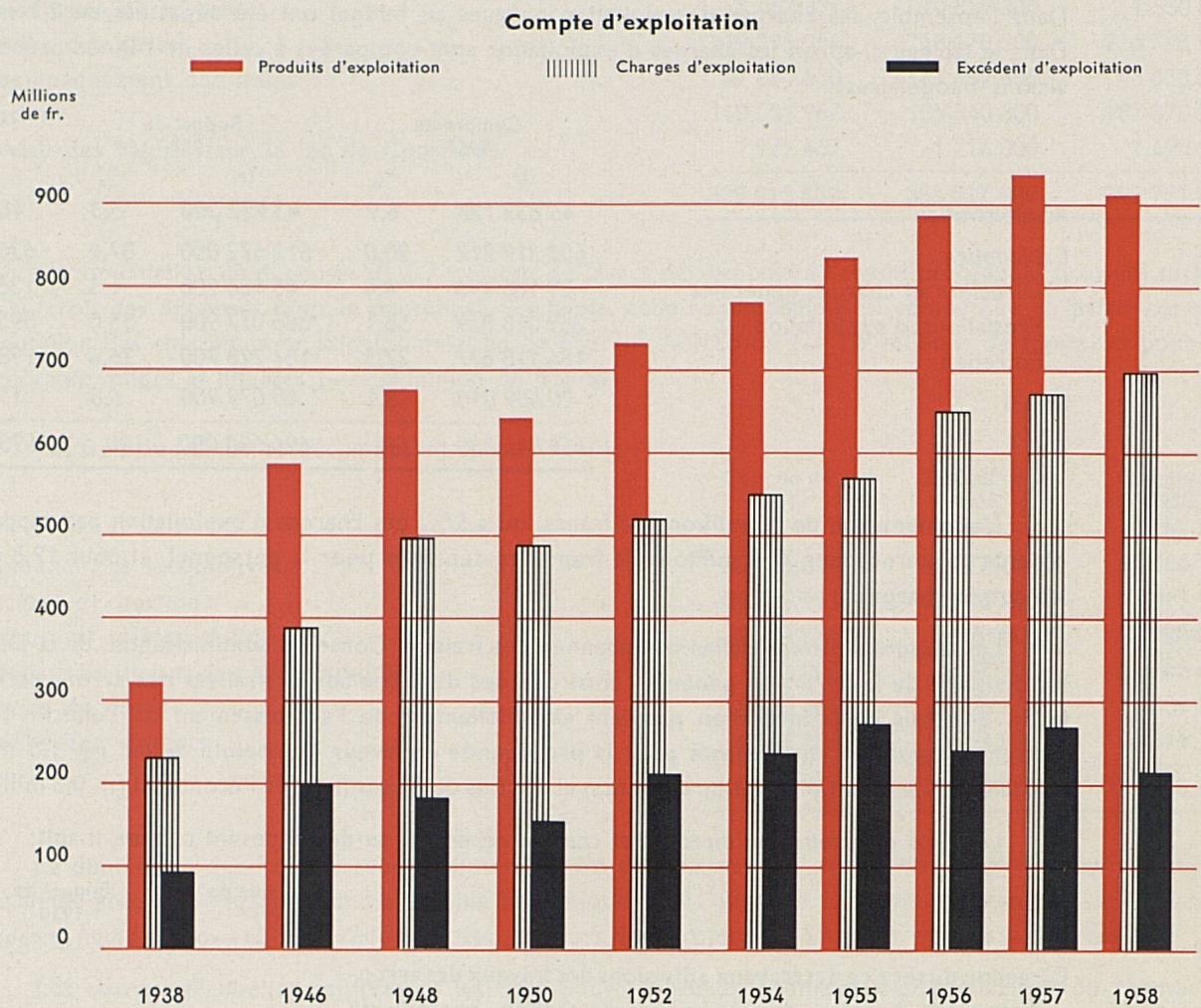
Aux termes de l'arrêté fédéral sur l'augmentation des dettes à intérêt fixe des Chemins de fer fédéraux, les 43,4 millions de francs du programme extraordinaire peuvent être fournis par des tiers. Nous n'avons pas encore besoin de recourir à ces bailleurs de fonds en 1958. Nous renvoyons à ce sujet aux explications y relatives du commentaire du bilan.

2. Compte d'exploitation

Pour les années 1956-1958, le compte d'exploitation (pages 66/67) se présente comme il suit:

	Compte de 1956		Compte de 1957		Compte de 1958	
	fr.	%	fr.	%	fr.	%
Produits	885 544 949	100	936 391 570	100	911 241 052	100
Charges	648 102 814	73,2	668 841 350	71,4	698 799 157	76,7
Excédent	237 442 135	26,8	267 550 220	28,6	212 441 895	23,3

Par rapport à l'année précédente, les *produits d'exploitation* ont diminué de 25,1 millions de francs, ou 2,7%, tandis que les *charges d'exploitation* ont augmenté de 30 millions de francs en nombre rond, ou 4,5%. L'*excédent d'exploitation* est par conséquent inférieur de 55,1 millions de francs, ou 20,6%, au résultat de l'année précédente.



Produits d'exploitation

Les *recettes de transport*, facteur le plus important des produits, sont commentées dans le chapitre spécial de la page 47.

Les <i>produits divers</i> se décomposent en:	Compte de 1956 fr.	Compte de 1957 fr.	Compte de 1958 fr.
Indemnités des chemins de fer étrangers et d'autres tiers pour prestations d'exploitation	20 805 545	20 403 324	21 925 578
Recettes de fermages et locations.	28 541 258	30 769 230	32 304 021
Produits divers	23 209 449	25 204 218	26 191 310
	72 556 252	76 376 772	80 420 909

Les *produits divers* sont, dans l'ensemble, de 4 millions de francs plus élevés qu'en 1957. Ce sont notamment les redevances de location de véhicules, et les produits provenant de la fourniture d'énergie en excédent de nos usines électriques qui participent à cette amélioration. En revanche, les recettes provenant de travaux exécutés pour des tiers ont reculé.

Charges d'exploitation

Nous renonçons à expliquer ici en détail les écarts par rapport aux différents chiffres du budget, parce que l'augmentation des allocations de renchérissement au 1^{er} janvier 1958 n'avait pu être prise en considération que sommairement dans le budget, sous «divers et imprévus», sans avoir été répartie entre les différents articles. Dans l'ensemble, les charges d'exploitation prévues au budget ont été dépassées de 2,1 millions de francs. Dans le tableau ci-après, les charges d'exploitation sont comparées à celles de l'année précédente et aux prévisions budgétaires:

	Compte de 1957		Budget de 1958		Compte de 1958	
	fr.	%	fr.	%	fr.	%
Administration	45 833 128	6,9	43 937 300	6,3	48 979 877	7,0
Exploitation	602 319 212	90,0	612 672 800	87,9	630 679 155	90,3
Direction et charges générales . . .	29 186 496	4,4	45 426 200	6,5	36 614 375	5,3
Prestations d'exploitation	389 013 839	58,1	383 017 900	55,0	395 721 063	56,6
Entretien	184 118 877	27,5	184 228 700	26,4	198 343 717	28,4
Divers	20 689 010	3,1	40 079 900	5,8	19 140 125	2,7
	668 841 350	100	696 690 000	100	698 799 157	100

L'augmentation de 30 millions de francs, ou 4,5%, des charges d'exploitation par rapport à l'année précédente concerne pour 17,2 millions de francs les dépenses pour le personnel, et pour 12,8 millions de francs les autres charges.

Les charges d'administration comprennent les frais du Conseil d'administration, de la Direction, de toutes les divisions de la Direction générale, ainsi que des divisions administratives des arrondissements. L'augmentation des frais d'administration provient essentiellement de l'accroissement de l'effectif du personnel; ont en outre augmenté: les dépenses pour la propagande en faveur du chemin de fer (+ 1,6 million de francs), les frais d'imprimés (+ 1 million de francs) et les frais de magasinage de l'économat (+ 0,8 million de francs).

Les frais d'exploitation, direction et charges générales, se décomposent comme il suit:

	Compte de 1957	Budget de 1958	Compte de 1958
	fr.	fr.	fr.
Direction du service des travaux (divisions des travaux des arrondissements, bureaux des ingénieurs de section, bureaux de construction)	7 940 869	8 276 100	8 388 154
Direction du service des gares et d'accompagnement des trains (divisions de l'exploitation des arrondissements, service de répartition du matériel roulant, bureau de recherches) . .	6 309 100	6 655 500	7 022 102
Direction du service de la traction (divisions de la traction des arrondissements)	1 535 206	1 542 200	1 907 986
Fermages et locations (pour des sections de lignes, véhicules, etc.)	8 625 640	24 212 700	12 554 259
Service assuré par des compagnies de chemins de fer étrangères ou d'autres tiers (communautés, service des trains et de traction)	4 775 681	4 739 700	6 741 874
	29 186 496	45 426 200	36 614 375

La forte augmentation des fermages et locations provient de l'important relèvement des taux de location pour wagons étrangers opéré le 1^{er} janvier 1958 en vertu du règlement pour l'emploi réciproque des wagons en trafic international. Cependant, à la suite du recul du trafic et de l'accélération du mouvement des wagons, les charges effectives sont restées sensiblement inférieures au montant prévu au budget.

L'accroissement des dépenses pour le service assuré par des compagnies de chemin de fer étrangères ou d'autres tiers est dû principalement aux frais plus élevés des gares communes, à l'augmentation, avec effet rétroactif, de l'indemnité de cojouissance comptabilisée après coup, de même qu'au relèvement des taux appliqués pour le service des trains et de la traction sur la ligne de raccordement de Bâle.

Les frais des *prestations d'exploitation* se répartissent comme il suit entre les diverses branches d'exploitation:

	Compte de 1957 fr.	Budget de 1958 fr.	Compte de 1958 fr.
Surveillance de la voie	11 462 821	10 829 800	11 530 838
Service des gares.	219 295 954	218 170 500	226 798 967
Accompagnement des trains	47 080 630	47 462 800	48 030 066
Traction	110 001 967	105 340 800	107 870 936
Service des bateaux sur le lac de Constance	1 172 467	1 214 000	1 490 256
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	389 013 839	383 017 900	395 721 063

L'augmentation de dépenses de 6,7 millions de francs par rapport à l'année précédente provient surtout du surcroît des dépenses pour le personnel. Toutefois, cette augmentation est compensée en partie par une diminution des charges pour la consommation de courant de traction (- 2,9 millions de francs) et pour les carburants solides et liquides (- 1,8 million de francs).

Les frais de *traction* se décomposent comme il suit:

	Compte de 1957 fr.	Budget de 1958 fr.	Compte de 1958 fr.
Personnel des locomotives.	53 125 837	52 577 800	55 084 162
Courant de traction.	36 859 911	33 916 400	33 913 567
Carburants solides et liquides	9 779 062	9 020 000	7 990 008
Autres frais du service des locomotives	752 002	587 000	762 618
Service de dépôt	5 432 306	5 286 700	5 809 343
Service des visiteurs	4 052 849	3 952 900	4 311 238
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	110 001 967	105 340 800	107 870 936

La diminution des frais de *courant de traction* est due surtout aux mauvaises conditions hydrologiques de l'année précédente et à des conditions plus favorables durant l'exercice. La diminution des frais de *carburants solides et liquides* provient de la réduction des parcours des locomotives à vapeur et de la baisse des prix.

Les charges d'*entretien* renferment les frais pour l'entretien ordinaire des installations du chemin de fer, des véhicules et des installations du service des bateaux sur le lac de Constance, ainsi que les dépenses de construction non actives. Elles se répartissent comme il suit entre les divers groupes d'immobilisations:

	Compte de 1957 fr.	Budget de 1958 fr.	Compte de 1958 fr.
Immeubles et installations	105 665 096	106 265 200	111 428 913
entretien ordinaire	76 556 899	75 515 200	80 932 563
dépenses de construction non actives.	29 108 197	30 750 000	30 496 350
Véhicules	78 453 781	77 963 500	86 914 804
entretien ordinaire	78 275 183	77 363 500	86 914 804
dépenses de construction non actives.	178 598	600 000	—
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	184 118 877	184 228 700	198 343 717

Par rapport à l'année précédente, les charges totales d'entretien ont augmenté de 14,2 millions de francs, dont 5,8 millions concernent l'entretien des immeubles et installations, et 8,4 millions l'entretien des véhicules. L'augmentation des frais pour l'entretien ordinaire provient du surplus de dépenses pour le personnel et de l'intensification de l'entretien des immeubles et installations, et celle des dépenses de construction non actives, de l'extension du volume des travaux. L'accroissement des frais d'entretien des véhicules est en outre en rapport avec des améliorations et des travaux d'entretien accrus nécessités par l'exploitation.

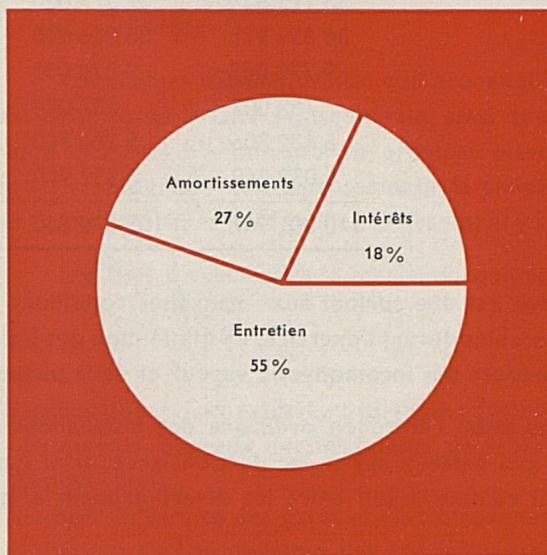
Les charges figurant sous divers comprennent surtout les dépenses pour fournitures et prestations à la charge de tiers, les frais consécutifs à des événements ayant causé des dommages (incendies, déraillements, etc.), les prestations découlant de la responsabilité civile, les valeurs capitalisées des suppléments de rente, les dépenses pour la défense aérienne, etc. La diminution, par rapport à l'année précédente, provient principalement du recul des prestations découlant de la responsabilité civile, ainsi que de la diminution des travaux exécutés pour des tiers.

Frais annuels des immeubles, installations et véhicules

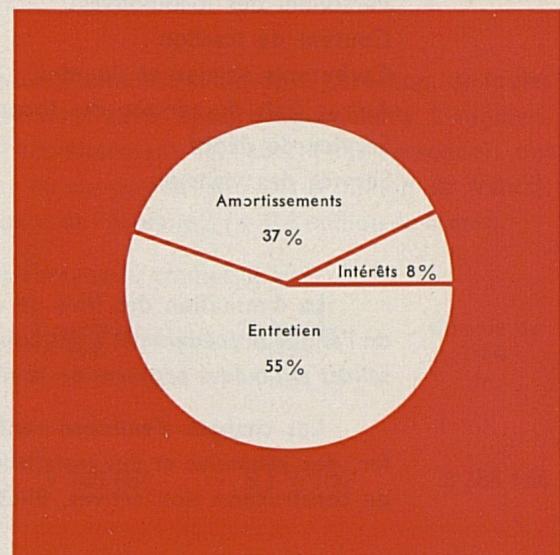
Les frais d'entretien figurant dans le compte d'exploitation ne représentent qu'une partie des frais annuels des immeubles, installations et véhicules. Le reste apparaît comme frais d'amortissements et d'intérêts dans le compte de profits et pertes. A titre de renseignement, nous groupons ci-après ces frais annuels totaux:

	Immeubles et installations	Véhicules	Total
	Millions de francs		
Entretien	111	87	198
Amortissements	54	59	113
Intérêts	37	12	49
Total	202	158	360

Immeubles et installations



Véhicules



Les frais annuels des immeubles et installations ne comprennent pas ceux des usines électriques et des ateliers; calculés en plein, ceux-ci figurent dans les frais des prestations, c'est-à-dire, en substance, dans les frais d'énergie électrique pour les usines et dans les frais d'entretien des véhicules pour les ateliers. Il en est de même des frais annuels de l'inventaire (outillage, machines, engins, etc.) des autres services.

Les frais d'intérêts sont calculés à $3\frac{1}{4}\%$ sur la valeur comptable des immeubles, installations et véhicules. Leur montant total, 49 millions de francs, est un peu plus élevé que les frais de capitaux figurant pour 46,5 millions de francs dans le compte de profits et pertes, ceux-ci ne comprenant pas d'intérêts pour les capitaux propres.

Les frais annuels de tous les immeubles, installations et véhicules (y compris les usines électriques, les ateliers et l'inventaire) représentent approximativement 45% des charges totales (charges du compte d'exploitation, ainsi que du compte de profits et pertes). D'une manière générale, ce pourcentage élevé reflète l'importance des immobilisations de l'entreprise de transport. Mise à part la main-d'œuvre très nombreuse qu'elles occupent, les entreprises de transport fournissent leurs prestations presque exclusivement à l'aide d'installations, et non pas avec des installations et des matières premières, comme l'industrie de transformation. Aux Chemins de fer fédéraux, l'importance des immobilisations est tout particulièrement prononcée, parce que, contrairement aux autres entreprises de transport, ils doivent supporter eux-mêmes la totalité de leurs coûts

d'infrastructure. Relevons enfin que les frais d'entretien, qui forment la majeure partie des frais annuels des installations, consistent en dépenses de personnel dans une proportion dépassant 50 pour cent. C'est ce qui explique que malgré l'importance des immobilisations, les dépenses pour le personnel représentent quelque 60 % des charges totales.

3. Compte de profits et pertes

Produits

L'excédent d'exploitation de 212,4 millions de francs constitue le produit principal du compte de profits et pertes (pages 68/69). Il est de 55,1 millions de francs moins élevé que l'année précédente.

Les autres articles des produits s'inscrivent pour 28,3 millions de francs au total. De ce montant, 21,8 millions de francs représentent les amortissements et intérêts internes, qui figurent dans les produits uniquement au point de vue comptable. Ils correspondent aux amortissements et intérêts que certains services disposant de comptes de frais complets (par ex. les ateliers et les usines électriques) incluent dans les charges d'exploitation et qui doivent figurer également dans la colonne des produits, du fait qu'ils sont compris en totalité dans les charges du compte de profits et pertes.

En raison du recul des liquidités, le produit des valeurs réalisables et disponibles est de 1,2 million de francs inférieur à celui de l'année précédente.

Charges

Les amortissements des immobilisations se présentent de la façon suivante:

Amortissements réglementaires des immeubles, installations et véhicules:	Compte de 1957 fr.	Budget de 1958 fr.	Compte de 1958 fr.
Amortissements ordinaires	97 936 572	100 900 000	100 446 800
Amortissements supplémentaires	25 100 000	23 500 000	23 900 000
Amortissements de soldes de valeurs comptables	701 574	600 000	661 180
	123 738 146	125 000 000	125 007 980
Amortissements de terrains achetés en vue d'extension future, ainsi que de participations	1 350 009	—	554 248
	125 088 155	125 000 000	125 562 228

Les amortissements ordinaires des immeubles, installations et véhicules, évalués en pour-cent de la valeur primitive d'achat ou d'établissement, sont de 2,5 millions de francs plus élevés que l'année précédente. Cette augmentation, qui provient de l'accroissement de la valeur des immobilisations, se poursuivra ces prochaines années. Les amortissements (montants et taux) figurent en détail au compte des immobilisations et des amortissements (pages 72/73).

Les amortissements supplémentaires sont calculés sur la différence entre la valeur comptable des immobilisations et les frais actuels de réacquisition. Ils sont limités réglementairement aux deux groupes d'immobilisations «voie de fer» et «véhicules», où la différence mentionnée est la plus marquée; pour les véhicules, ils ne peuvent être portés en compte qu'aussi longtemps que l'Assemblée fédérale n'aura pas à prendre de décision au sujet de la couverture d'un déficit. Tant que le niveau des prix reste stationnaire, les amortissements supplémentaires reculent d'année en année, du fait que la différence entre la valeur comptable des immobilisations et les frais de réacquisition va en diminuant, en raison des renouvellements annuels d'installations.

Les amortissements ordinaires et supplémentaires représentent ensemble 3,32% (3,36% en 1957) de la valeur comptable des immobilisations de toutes les installations, excepté les terrains.

Les amortissements des valeurs réalisables et disponibles comprennent un amortissement de 5 millions de francs effectué par mesure de précaution sur les approvisionnements de matériel. Cet amortissement tient compte des baisses de prix, parfois fortes, qui sont survenues sur le charbon et les produits sidérurgiques depuis le jour critère du bilan. Comme l'année précédente, la valeur comptable des approvisionnements n'est que de 10 à 15% inférieure au prix de revient ou au prix du marché au moment de l'établissement du bilan.

Les frais de capitaux ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente; ils comprennent les montants suivants:

	Compte de 1957 fr.	Budget de 1958 fr.	Compte de 1958 fr.
Intérêts des engagements à longue échéance	42 119 017	41 084 000	41 375 723
Intérêts des engagements à courte échéance	4 069 482	3 918 000	4 789 675
Frais de finances, commissions, frais, taxes de transfert, etc.	357 916	331 000	298 519
	46 546 415	45 333 000	46 463 917

Le recul des intérêts des engagements à longue échéance provient de la diminution régulière de notre dette obligataire. Le taux moyen de l'intérêt a été, comme l'année précédente, de 3,15%. En revanche, les intérêts des engagements à courte échéance ont augmenté, en raison de l'accroissement de ces engagements.

Les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours, ainsi que les deux articles suivants, sont commentés au chapitre «Charges pour le personnel», page 50.

4. Bilan

(Pages 70/71)

La contraction des liquidités et l'accroissement des engagements à courte échéance que l'on avait déjà constatés l'année précédente se sont non seulement poursuivis, mais encore accentués, du fait de la diminution des apports de fonds:

	1957 en millions de francs	1958
Besoins de fonds (investissements et amortissements de dettes)		
pour les constructions et les acquisitions: dépenses actives avant déduction du prélevement sur la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route . . .	177,2	198,6
pour l'accroissement des terrains acquis en vue d'extension future, des participations et des stocks de matériel	38,5	19,8
	215,7	218,4
pour le remboursement méthodique d'emprunts	24,7	17,3
Total	240,4	235,7

Apports de fonds (financement) provenant

des amortissements:

des immobilisations	125,1	125,6
des valeurs réalisables et disponibles	5,2	5,8
	130,3	131,4

de l'excédent des produits:

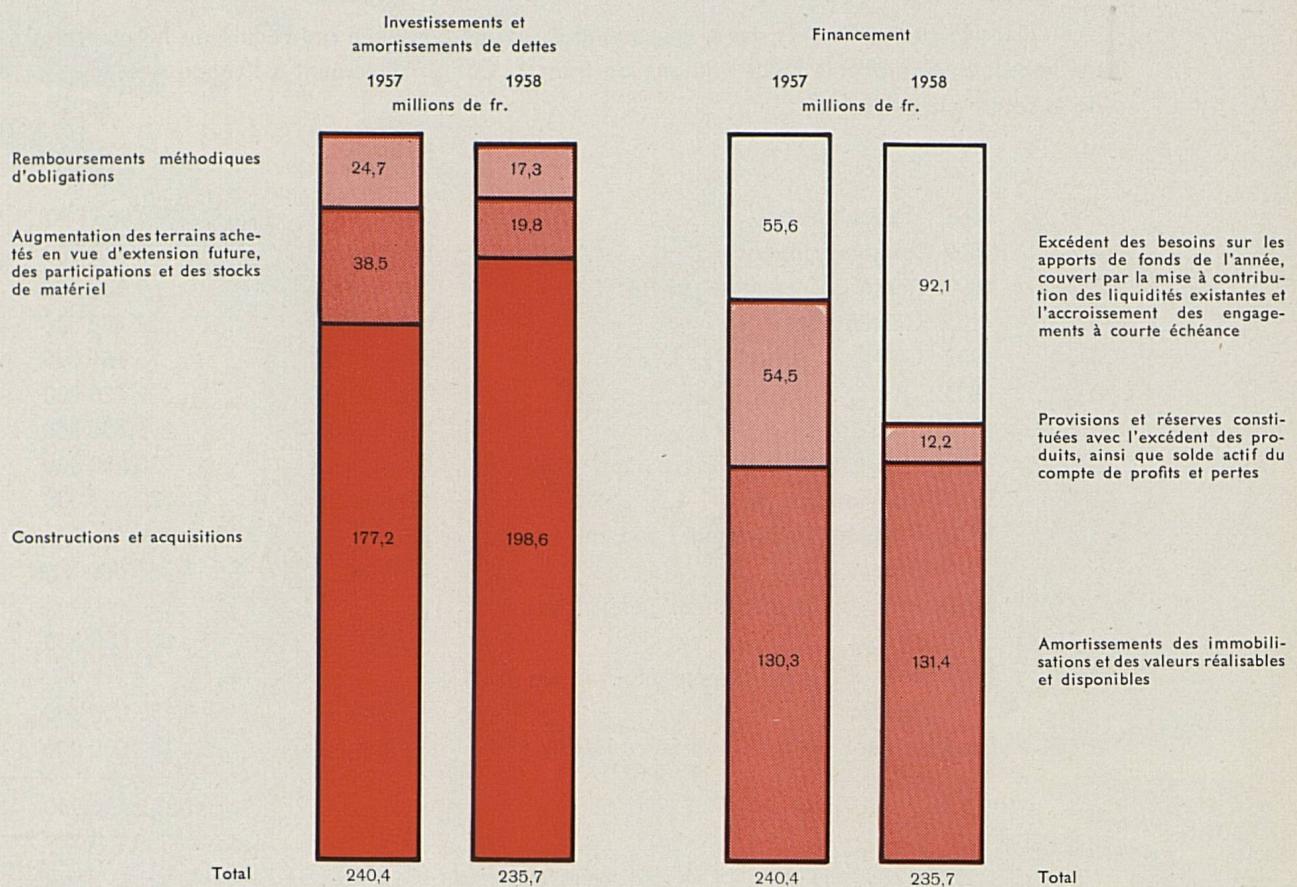
versement à la		
— réserve légale	8,0	8,0
— réserve générale de construction	40,0	3,0
— réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route	6,0	—
— réserve pour la couverture de gros dommages	0,5	0,5
solde actif du compte de profits et pertes sans report de l'année précédente . . .	—	0,7
	54,5	12,2
Total	184,8	143,6

Excédent des besoins sur les apports de fonds de l'année

55,6 92,1

L'excédent des besoins de fonds en 1958 correspond pour l'essentiel à la diminution de 43,7 millions de francs des liquidités (caisse, avoirs sur compte de chèques postaux et en banque) et des débiteurs, et à l'augmentation de 37,1 millions de francs des engagements à courte échéance. La différence entre ces deux montants de 80,8 millions de francs au total et les 92,1 millions de francs précités résulte des changements subis à la fin de l'année par les soldes des comptes d'ordre et par des articles analogues ayant un caractère plutôt transitoire.

Besoins et apports



Nous commentons ci-après les divers articles du bilan:

Actif

La valeur au bilan des *immobilisations* a augmenté de 83,4 millions de francs, pour atteindre 1984,6 millions de francs. Sur cette augmentation, 57,7 millions de francs concernent les immeubles, installations et véhicules, 13,5 millions les ouvrages inachevés, 7,6 millions les terrains acquis en vue d'extension future, et 4,6 millions les participations.

L'augmentation des immeubles, installations et véhicules comprend un accroissement net de 158,9 millions de francs des ouvrages achevés et des acquisitions de matériel, d'une part, et une diminution de 101,2 millions de francs de la valeur provenant des amortissements de l'année, d'autre part. Si les participations se sont accrues, c'est principalement que les Chemins de fer fédéraux ont participé à l'augmentation du capital-actions de l'Usine électrique de Goeschenen S. A. et de la Swissair.

Dans les *valeurs réalisables et disponibles*, les liquidités (caisse, avoirs sur compte de chèques postaux et en banque) sont tombées de 75,6 à 36,6 millions de francs pour les raisons indiquées au début du chapitre. Ce montant correspond plus ou moins à la somme indispensable pour couvrir les besoins courants.

Les approvisionnements de matériel n'ont augmenté que dans une mesure insignifiante, savoir de 129,7 à 130,9 millions de francs. Les règles d'évaluation appliquées sont les mêmes que l'année précédente; la valeur comptable est inférieure de 10 à 15 % au prix de revient ou au prix du marché au moment de l'établissement du bilan.

Passif

Dans le *capital propre*, la réserve légale s'est accrue du versement annuel ordinaire de 8 millions de francs et s'élève maintenant à 64 millions de francs. Grâce à un nouveau versement de 3 millions de francs, la réserve générale de construction a passé à 43 millions de francs. La réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route est tombée à 21,5 millions de francs, à la suite du prélèvement d'un montant de 1,5 million de francs en faveur du compte de construction de 1958. La réserve pour la couverture de gros dommages a augmenté du montant réglementaire de 0,5 million de francs.

Dans le *capital de tiers*, les engagements à longue échéance ont reculé du montant des remboursements méthodiques d'emprunts (17,3 millions de francs). Comparativement à l'année précédente, ils se présentent de la façon suivante:

		Remboursement	Fin 1957 fr.	Fin 1958 fr.
2 ^{8/11} %	1868 Franco-Suisse	1869—1958	565 950	
3%	1869 Jougne-Eclépens	1869—1968	2 378 500	2 189 500
3%	1890 Rente des chemins de fer	— ¹⁾	69 333 000	69 333 000
3%	1903 CFF, différé	1913—1962 ²⁾	22 478 500	18 301 000
3 ^{1/2} %	1932 CFF	1938—1962	15 964 000	12 957 000
3 ^{1/2} %	1935 »	1936—1960	9 726 000	6 692 000
3%	1938 »	1949—1973 ²⁾	296 836 000	290 464 000
2 ^{1/2} %	1939, prescriptions	renouvelable	25 000 000	25 000 000
2%	1939, prescriptions		20 000 000	20 000 000
3 ^{1/4} %	1946, Prêt du Département fédéral des finances	1966	450 000 000	450 000 000
3 ^{1/4} %	1947, Prêt du Département fédéral des finances	1977	100 000 000	100 000 000
3%	1949 Prêt du Département fédéral des finances	1974	150 000 000	150 000 000
3 ^{1/2} %	Bons de dépôt des CFF en faveur de la CPS	en tout temps	160 000 000	160 000 000
			1 322 281 950	1 304 936 500

¹⁾ L'emprunt peut être dénoncé en tout temps moyennant un préavis de 12 mois.

²⁾ Peut être dénoncé par anticipation.

Pour les raisons exposées au début, les engagements à courte échéance ont augmenté de 37,1 millions de francs.

Les provisions ont diminué d'un million de francs, montant de la provision pour la Maison suisse des transports qui a été mise à contribution pendant l'exercice.



Compte de construction

Compte de 1957		Compte de 1958
fr.		fr.
Dépenses de construction		
pour:		
122 192 660	Immeubles et installations	131 025 604.47
106 361 596	Immobilisations du chemin de fer	113 116 623.38
35 969 274	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	42 175 135.01
5 435 849	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	6 653 388.08
16 686 719	Construction de nouvelles lignes et doublements de voies . . .	14 564 895.44
2 410 771	Electrification de lignes	2 955 296.61
39 852 698	Renouvellements de voies et de branchements	40 581 074.70
6 006 285	Achat de mobilier, machines et ustensiles	6 186 833.54
15 831 064	Immobilisations des autres exploitations	17 908 981.09
7 522 035	Usines électriques	8 459 276.34
8 309 029	Ateliers	9 449 704.75
86 145 674	Véhicules	99 776 295.21
36 330 432	Véhicules moteurs	29 658 573.25
23 076 100	Voitures et fourgons	33 224 046.—
26 286 497	Wagons à marchandises et wagons de service	35 030 187.66
452 645	Bateaux	1 863 488.30
208 338 334		230 801 899.68
— 1 000 000	Prélèvement sur la réserve pour l'amélioration des installations rail/route	— 1 500 000.—
207 338 334		229 301 899.68

pour l'année 1958

Compte de 1957		Compte de 1958
fr.		fr.
Comptabilisation des dépenses de construction		
à la charge de:		
176 231 519	Compte des immobilisations (Dépenses de construction actives)	197 049 124.12
90 264 442	Immeubles et installations	97 272 828.91
76 253 399	Immobilisations du chemin de fer	81 120 273.76
14 011 043	Immobilisations des autres exploitations	16 152 555.15
6 340 029	Usines électriques	7 260 263.75
7 671 014	Ateliers	8 892 291.40
85 967 077	Véhicules	99 776 295.21
31 106 815	Compte d'exploitation (Dépenses de construction non actives)	32 252 775.56
30 928 218	Immeubles et installations	32 252 775.56
29 108 198	Immobilisations du chemin de fer	30 496 349.62
1 820 020	Immobilisations des autres exploitations	1 756 425.94
1 182 006	Usines électriques	1 199 012.59
638 014	Ateliers	557 413.35
178 597	Véhicules	—
207 338 334		229 301 899.68

Compte d'exploitation

Compte de 1957		Compte de 1958
fr.		fr.
Charges		
45 833 128	Administration	48 979 877.32
602 319 212	Exploitation	630 679 154.66
29 186 496	Direction et charges générales	36 614 374.71
389 013 839	Prestations d'exploitation	395 721 062.70
11 462 821	Surveillance de la voie	11 530 837.55
219 295 954	Service des gares	226 798 967.43
47 080 630	Accompagnement des trains	48 030 065.45
110 001 967	Traction	107 870 936.42
1 172 467	Service des bateaux sur le lac de Constance	1 490 255.85
184 118 877	Entretien	198 343 717.25
105 665 096	Immeubles et installations	111 428 912.65
78 453 781	Véhicules	86 914 804.60
20 689 010	Divers	19 140 124.70
668 841 350		Total des charges
267 550 220		698 799 156.68
936 391 570		Excédent d'exploitation
		212 441 895.49
		911 241 052.17

pour l'année 1958

Compte de 1957		fr.	Compte de 1958
r.			
Produits			
860 014 798	Recettes de transport		830 820 142.65
342 413 419	Trafic-voyageurs		348 944 011.08
517 601 379	Trafic-marchandises		481 876 131.57
30 808 926	Transport des bagages et envois express		33 281 787.25
31 571 901	Transports postaux		32 230 750.—
6 749 567	Transport des animaux		6 078 862.22
448 470 985	Transport des marchandises		410 284 732.10
76 376 772	Produits divers		80 420 909.52
936 391 570	Total des produits		911 241 052.17

Compte de profits et pertes

Compte de 1957		Compte de 1958
fr.		fr.
Charges		
125 088 156	Amortissements des immobilisations	125 562 228.04
5 208 217	Amortissements des valeurs réalisables et disponibles	5 840 166.89
46 546 416	Frais de capitaux	46 463 916.94
24 748 636	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours pour l'intérêt sur le déficit de la réserve mathématique et pour la garantie de l'intérêt	24 350 556.85
12 900 000	Incorporation à la caisse de pensions et de secours des allocations de renchérissement aux pensionnaires	12 900 000.—
8 223 993	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rente	11 027 895.20
500 000	Versement à la réserve pour la couverture de gros dommages	500 000.—
1 400 768	Autres charges	1 159 960.91
40 000 000	Versement à la réserve générale de construction	3 000 000.—
6 000 000	Versement à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route	—.—
270 616 186	Total des charges	230 804 724.83
8 000 000	Versement à la réserve légale	8 000 000.—
16 000 000	Versement d'un intérêt au capital de dotation	—.—
1 236 287	Solde actif à disposition de l'Assemblée fédérale	1 917 272.39
295 852 473		240 721 997.22

pour l'année 1958

Compte de 1957 fr.	Produits	Compte de 1958 fr.
1 264 064	Solde actif de l'année précédente	1 236 287.38
267 550 220	Excédent d'exploitation	212 441 895.49
20 612 821	Amortissements et intérêts internes	21 837 231.19
657 891	Produit brut des terrains achetés en vue d'extension future	635 955.55
1 168 162	Produit des participations	1 451 862.60
2 430 870	Produit des valeurs réalisables et disponibles	1 276 248.71
2 168 445	Autres produits.	1 842 516.30
295 852 473	Total des produits	240 721 997.22

Compte de 1957		Compte de 1958
	fr.	fr.
Actif		
1 901 185 477	Immobilisations	1 984 570 181.31
1 665 090 416	Immeubles, installations et véhicules	1 722 727 579.84
183 485 899	Ouvrages inachevés	196 962 406.82
25 623 128	Terrains acquis en vue d'extension future	33 269 658.65
26 986 034	Participations	31 610 536.—
278 623 925	Valeurs réalisables et disponibles	236 121 917.50
75 605 122	Caisse, comptes de chèques postaux, banques	36 608 912.—
71 376 712	Débiteurs	66 691 161.52
1 944 452	Titres en portefeuille	1 931 949.25
129 697 639	Approvisionnements de matériel	130 889 894.73
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères accédant à la Suisse, créance contre les chemins de fer étrangers	540 000 000.—
51 531 992	Autres actifs	47 016 609.27
32 327 321	Comptes d'ordre	31 492 731.47
19 204 671	Actifs transitoires	15 523 877.80
2 771 341 394		2 807 708 708.08

31 décembre 1958

Compte de 1957		Compte de 1958
fr.		fr.
Passif		
539 721 000	Capital propre	549 747 000.—
400 000 000	Capital de dotation	400 000 000.—
56 000 000	Réserve légale	64 000 000.—
40 000 000	Réserve générale de construction	43 000 000.—
23 000 000	Réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route	21 500 000.—
20 721 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	21 247 000.—
1 609 857 753	Capital de tiers	1 629 674 868.17
1 322 281 950	Engagements à longue échéance	1 304 936 500.—
462 281 950	Emprunts consolidés et prescriptions	444 936 500.—
700 000 000	Prêts du Département fédéral des finances	700 000 000.—
160 000 000	Bons de dépôt en faveur de la caisse de pensions et de secours des CFF	160 000 000.—
287 575 803	Engagements à courte échéance	324 738 368.17
—	Département fédéral des finances, compte courant	34 125 017.43
5 754 387	Banques	15 072 860.86
94 473 232	Factures des fournisseurs	79 348 850.65
14 963 593	Obligations dérivant des rentes-responsabilité civile et des suppléments de rente en cours.	14 594 559.70
79 579 442	Créance des caisses de secours des CFF	87 526 137.44
92 805 149	Créanciers divers	94 070 942.09
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères accédant à la Suisse, dette envers le Département fédéral des finances	540 000 000.—
3 851 825	Provisions	2 851 681.10
76 674 529	Autres passifs	83 517 886.42
69 793 649	Comptes d'ordre	76 660 737.06
6 880 880	Passifs transitoires	6 857 149.36
1 236 287	Solde actif à disposition de l'Assemblée fédérale	1 917 272.39
2 771 341 394		2 807 708 708.08

Compte des immobilisations et des

Groupe d'immobilisations 1	Valeur immobilisée				à la fin de l'année 5	
	au début de l'année 2	Changements au cours de l'exercice		fr. 4		
		Augmentation 3	Diminution 4			
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	
Immeubles et installations	2 808 997 994.31	73 120 249.63	13 596 084.62	2 868 522 159.32		
Immobilisations du chemin de fer	2 464 408 218.86	61 242 692.03	11 355 173.52	2 514 295 737.37		
Frais généraux (projets et direction des travaux, intérêts de construction)	188 049 065.83	—	1 120 990.—	186 928 075.83		
Terrains et droits	200 629 214.42	133 303.13	505 480.—	200 257 037.55		
Infrastructure:						
Ponts, viaducs et ponceaux	218 363 857.29	4 757 877.80	50 050.—	223 071 685.09		
Autres ouvrages (tunnels, remblais, tranchées, ballastage)	565 721 746.19	4 362 565.95	1 530.—	570 082 782.14		
Voie de fer	490 805 337.48	27 110 279.50	7 684 270.—	510 231 346.98		
Bâtiments et installations fixes:						
Bâtiments administratifs	9 987 531.46	—	73 500.—	9 914 031.46		
Bâtiments du service de l'exploitation	260 314 983.38	5 005 602.95	510 900.—	264 809 686.33		
Installations de gare, des ateliers d'exploitation et des services accessoires	45 130 176.12	3 500 516.25	174 840.—	48 455 852.37		
Installations de la ligne de contact	172 037 172.77	3 328 102.90	504 760.—	174 860 515.67		
Télécommunications et installations de sécurité	238 238 989.65	7 169 625.46	566 700.—	244 841 915.11		
Mobilier et ustensiles	75 130 144.27	5 874 818.09	162 153.52	80 842 808.84		
Usines électriques	287 654 196.22	8 750 673.35	1 725 590.—	294 679 279.57		
Concessions et droits	3 328 721.83	—	—	3 328 721.83		
Terrains	1 881 164.05	—	2 630.—	1 878 534.05		
Installations hydrauliques et autres travaux d'infrastructure	112 011 578.08	5 050 000.—	240.—	117 061 338.08		
Conduites forcées, vannes	17 060 419.58	—	—	17 060 419.58		
Bâtiments des usines électriques et des sous-stations	31 393 688.61	528 000.—	138 400.—	31 783 288.61		
Installations mécaniques et électriques des usines et sous-stations	76 993 571.86	2 559 514.30	1 572 790.—	77 980 296.16		
Lignes de transport	42 367 190.13	525 000.—	—	42 892 190.13		
Mobilier et ustensiles	2 617 862.08	88 159.05	11 530.—	2 694 491.13		
Ateliers	56 935 579.23	3 126 884.25	515 321.10	59 547 142.38		
Terrains	1 648 691.75	—	—	1 648 691.75		
Chemins, voies	2 572 674.80	—	—	2 572 674.80		
Bâtiments	22 443 651.88	365 801.15	8 329.—	22 801 124.03		
Installations	14 024 730.40	1 269 957.20	338 774.30	14 955 913.30		
Machines, mobilier et ustensiles	16 245 830.40	1 491 125.90	168 217.80	17 568 738.50		
Véhicules	1 137 416 019.38	110 452 366.15	11 097 044.70	1 236 771 340.83		
Véhicules moteurs	463 588 887.51	28 086 623.85	1 527 448.—	490 148 063.36		
Voitures et fourgons	417 293 044.10	43 891 925.40	9 124 574.65	452 060 394.85		
Wagons à marchandises et de service	252 890 581.04	36 167 993.70	445 022.05	288 613 552.69		
Bateaux	3 643 506.73	2 305 823.20	—	5 949 329.93		
	3 946 414 013.69	183 572 615.78	24 693 129.32	4 105 293 500.15		

¹⁾ Amortissement industriel supplémentaire, selon le règlement sur les amortissements, pour l'adaptation partielle des amortissements ordinaires aux frais de réacquisition

amortissements pour l'année 1958

Amortissements					Valeur au bilan			
au début de l'année	Changements au cours de l'exercice			à la fin de l'année	au début de l'année	à la fin de l'année		
	Augmentation (amortissements annuels)	Diminution (Amortissements cumulés pour les installations supprimées)						
6	7	8	9	10	11			
fr.	en % de la col. 2	fr.	fr.	fr.	fr.	en % de la col 2	fr.	en % de la col. 5
1 477 445 232.20		65 298 169.—	12 204 094.22	1 530 539 306.98	1 331 552 762.11	47,4	1 337 982 852.34	46,6
1 306 096 130.33		57 224 645.—	10 204 493.52	1 353 116 281.81	1 158 312 088.53	47,0	1 161 179 455.56	46,2
131 302 811.—	1,5	2 820 736.—	695 640.—	133 427 907.—	56 746 254.83	30,2	53 500 168.83	28,6
—	—	—	—	—	200 629 214.42	100	200 257 037.55	100
107 646 255.27	1,5	3 275 458.—	141 630.—	110 780 083.27	110 717 602.02	50,7	112 291 601.82	50,3
211 656 220.15	1,0	5 657 217.—	860.—	217 312 577.15	354 065 526.04	62,6	352 770 204.99	61,9
410 354 038.10		21 224 160.—	7 676 980.—	423 901 218.10	80 451 299.38	16,4	86 330 128.88	16,9
297 954 038.10	3,0	14 724 160.—	7 676 980.—	305 001 218.10				
112 400 000.—	1 ¹⁾	6 500 000.—	—	118 900 000.—				
2 672 000.—	1,0	99 875.—	45 570.—	2 726 305.—	7 315 531.46	73,2	7 187 726.46	72,5
118 820 620.30	2,0	5 206 300.—	437 680.—	123 589 240.30	141 494 363.08	54,3	141 220 446.03	53,3
27 038 041.21	3,0	1 353 904.—	156 910.—	28 235 035.21	18 092 134.91	40,1	20 220 817.16	41,7
99 789 293.—	2,5	4 300 929.—	454 830.—	103 635 392.—	72 247 879.77	42,0	71 225 123.67	40,7
151 760 239.—	4,0	9 529 560.—	466 660.—	160 823 139.—	86 478 750.65	36,3	84 018 776.11	34,3
45 056 612.30	5,0	3 756 506.—	127 733.52	48 685 384.78	30 073 531.97	40,0	32 157 424.06	39,8
140 117 658.12		6 353 027.—	1 528 910.—	144 941 775.12	147 536 538.10	51,3	149 737 504.45	50,8
1 064 198.—	1,0	33 287.—	—	1 097 485.—	2 264 523.83	68,0	2 231 236.83	67,0
—	—	—	—	—	1 881 164.05	100	1 878 534.05	100
35 588 455.—	1,5	1 680 173.—	70.—	37 268 558.—	76 423 123.08	68,2	79 792 780.08	68,2
12 386 714.—	3,0	511 813.—	—	12 898 527.—	4 673 705.58	27,4	4 161 892.58	24,4
12 242 864.—	2,0	627 874.—	77 620.—	12 793 118.—	19 150 824.61	61,0	18 990 170.61	59,7
51 050 904.—	3,0	2 309 807.—	1 448 350.—	51 912 361.—	25 942 667.86	33,7	26 067 935.16	33,4
25 972 823.12	2,5	1 059 180.—	—	27 032 003.12	16 394 367.01	38,7	15 860 187.01	37,0
1 811 700.—	5,0	130 893.—	2 870.—	1 939 723.—	806 162.08	30,8	754 768.13	28,0
31 231 443.75		1 720 497.—	470 690.70	32 481 250.05	25 704 135.48	45,1	27 065 892.33	45,5
—	—	—	—	—	1 648 691.75	100	1 648 691.75	100
1 294 320.40	1,5	38 590.—	—	1 332 910.40	1 278 354.40	49,7	1 239 764.40	48,2
11 488 485.80	2,0	448 873.—	4 989.—	11 932 369.80	10 955 166.08	48,8	10 868 754.23	47,7
7 884 922.60	3,0	420 742.—	306 843.85	7 998 820.75	6 139 807.80	43,8	6 957 092.55	46,5
10 563 714.95	5,0	812 292.—	158 857.85	11 217 149.10	5 682 115.45	35,0	6 351 589.40	36,2
803 878 365.33		59 048 631.—	10 900 383.—	852 026 613.33	333 537 654.05	29,3	384 744 727.50	31,1
706 278 365.33		41 648 631.—	10 900 383.—	737 026 613.33				
97 600 000.—	1 ¹⁾	17 400 000.—	—	115 000 000.—				
391 615 732.—	4,0 + ¹⁾	27 443 556.—	1 490 651.—	417 568 637.—	71 973 155.51	15,5	72 579 426.36	14,8
257 998 677.—	4,0 + ¹⁾	23 191 722.—	8 972 754.—	272 217 645.—	159 294 367.10	38,2	179 842 749.85	39,8
151 754 875.—	2,5 + ¹⁾	8 322 265.—	436 978.—	159 640 162.—	101 135 706.04	40,0	128 973 390.69	44,7
2 509 081.33	2,5	91 088.—	—	2 600 169.33	1 134 425.40	31,1	3 349 160.60	56,3
2 281 323 597.53	3,32 ²⁾	124 346 800.—	23 104 477.22	2 382 565 920.31	1 665 090 416.16	42,2	1 722 727 579.84	42,0

²⁾ Taux moyen, calculé sur le total de la valeur immobilisée, sans les terrains

Développement des prestations de trafic,

du compte de résultats et de l'effectif du personnel

1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	
201,6	193,9	201,1	206,4	203,5	204,5	208,4	212,5	219,3	221,6	1
5594,3	5615,7	5832,6	6012,0	6047,9	6102,1	6273,1	6422,7	6732,3	6912,4	2
16,0	18,0	21,3	19,4	19,4	21,0	23,5	25,3	26,0	24,2	3
1738,1	2084,1	2507,4	2296,7	2466,7	2677,9	3061,4	3295,5	3477,9	3267,1	4
582,4	589,7	657,2	670,7	687,1	718,6	772,3	813,0	860,0	830,8	5
278,3	263,8	274,3	299,8	304,2	305,1	315,1	326,6	342,4	348,9	6
304,1	325,9	382,9	370,9	382,9	413,5	457,2	486,4	517,6	481,9	7
68,0	59,5	67,2	70,3	70,8	74,4	78,8	85,8	89,7	92,1	8
650,4	649,2	724,4	741,0	757,9	793,0	851,1	898,8	949,7	922,9	9
306,7	309,8	326,5	335,2	343,8	352,9	364,8	396,6	419,5	436,2	10
285,0	288,5	304,6	311,7	319,7	327,9	338,1	368,2	388,2	404,8	11
21,7	21,3	21,9	23,5	24,1	25,0	26,7	28,4	31,3	31,4	12
84,6	84,2	82,4	84,7	89,7	84,3	87,8	112,6	89,6	93,4	13
39,4	38,8	34,8	37,6	42,7	37,4	40,8	69,4	43,8	45,1	14
24,2	23,4	23,6	23,4	25,3	25,5	25,6	24,0	24,7	24,4	15
21,0	22,0	24,0	23,7	21,7	21,4	21,4	19,2	21,1	23,9	16
8,9	7,3	9,2	10,2	10,5	10,3	10,7	12,0	13,3	12,3	17
400,2	401,3	418,1	430,1	444,0	447,5	463,3	521,2	522,4	541,9	18
60,6 %	62,0 %	60,3 %	60,7 %	60,9 %	60,6 %	60,9 %	61,3 %	59,7 %	59,8 %	19
136,4	118,5	121,6	125,2	131,5	137,6	142,5	158,9	180,7	192,3	20
20,7 %	18,3 %	17,5 %	17,7 %	18,0 %	18,6 %	18,7 %	18,7 %	20,7 %	21,2 %	21
74,7	76,5	103,9	104,1	105,0	106,6	108,1	123,6	125,1	125,5	22
48,8	51,3	50,3	49,5	48,7	47,3	47,2	46,9	46,5	46,5	23
123,5	127,8	154,2	153,6	153,7	153,9	155,3	170,5	171,6	172,0	24
18,7 %	19,7 %	22,2 %	21,6 %	21,1 %	20,8 %	20,4 %	20,0 %	19,6 %	19,0 %	25
660,1	647,6	693,9	708,9	729,2	739,0	761,1	850,6	874,7	906,2	26
— 9,7	— 1,6	30,5	32,1	28,7	54,0	90,0	48,2	75,0	16,7	27
30,1	1,6	22,5	24,0	20,0	45,3	66,0	24,5	51,0	8,0	28
— 39,8	—	8,0	8,1	8,7	8,7	24,0	23,7	24,0	8,7	29
—	—	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	30
—	—	—	—	—	—	16,0	16,0	16,0	—	31
37 666	36 904	37 096	37 507	37 430	37 483	37 709	38 384	39 079	39 517	32
1 175	912	1 186	1 193	1 226	1 243	1 244	1 261	1 376	1 152	33
38 841	37 816	38 282	38 700	38 656	38 726	38 953	39 645	40 455	40 669	34

*Observations concernant le tableau précédent
«Développement des prestations de trafic, du compte de résultats
et de l'effectif du personnel»*

Généralités

Dans ce tableau, les charges du compte de résultats, donc du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes, sont indiquées par genre et comparées au total des produits. Les débits et crédits internes provenant des mouvements entre les comptes des différents services, ainsi que les éléments de frais calculés, n'ont pas été pris en considération. Pour cette raison, ni le total des charges, ni le total des produits ne peuvent être comparés purement et simplement aux montants figurant dans le compte d'exploitation et le compte de profits et pertes.

Observations relatives aux différents articles

8 Autres produits

Ceux-ci comprennent les divers produits du compte d'exploitation, les produits selon le compte de profits et pertes, de même que les crédits pour fournitures et prestations à la charge de différents comptes de résultats et de bilan.

16 Allocations de renchérissement aux pensionnaires

Les allocations de renchérissement aux pensionnaires comprennent, à partir de 1957, les versements à la caisse de pensions et de secours correspondant aux allocations ordinaires de renchérissement de 1956 — 12,9 millions de francs — et destinés à compenser le surcroît des charges du capital de couverture résultant de l'incorporation dans la CPS des allocations de renchérissement des pensionnaires selon l'ancien régime.

18 Charges pour le personnel

Elles contiennent les charges pour l'ensemble du personnel, quand bien même une partie des prestations de travail concerne également le compte des immobilisations et d'autres comptes de bilan. Cette part, qui ne peut être déterminée avec précision, est cependant minime; aussi peut-elle être négligée dans le cadre du présent aperçu. Elle influe sur les dépenses de choses, qui, dans la même proportion, sont moins élevées.

20 Dépenses de choses et divers

Cet article comprend les dépenses de choses à la charge du compte d'exploitation, ainsi que les dépenses à la charge du compte de profits et pertes qui ne sont pas spécialement mentionnées dans le présent aperçu. De plus, il est influencé par le décalage dont il est question au chiffre 18.

28 Charges extraordinaires

Ici sont groupés en général les annuités, amortissements et provisions, qui dépendent du résultat annuel, comme par exemple l'annuité destinée à couvrir les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «Frais généraux» et «Infrastructure» des années 1947 à 1955, les amortissements faits par mesure de prévoyance sur les réserves de matériel, la provision pour l'amélioration des installations rail/route, etc.

29 Bénéfice net de l'année

La perte nette de 1938 avait été reportée à nouveau. Celle de 1949 avait été couverte par la réserve légale (26,8 millions) et par la Confédération (13 millions de francs).

33 Ouvriers d'entrepreneur

Les effectifs de 1938, 1946 et 1947 ont été déterminés par approximation, de même que les dépenses correspondant à la main-d'œuvre étrangère à l'administration (ch. 17).